

# Communiqué de presse



Jeudi 11/09/2008 -17h40  
Information réglementée

## Publication en vertu de la Loi du 2 mai 2007

**Bruxelles – le 11 septembre 2008 – Mobistar communique les informations suivantes en vertu de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.**

### Situation au 1<sup>er</sup> septembre 2008

Capital social:	EUR 109.179.644,31
Nombre d'actions conférant le droit de vote:	62.000.000 actions (sans valeur nominale)
Nombre de droits de vote:	62.000.000
Seuils de notification :	3%, 5% et multiples de 5%
Nombre d'obligations convertibles:	-
Nombre de warrants:	-
Nombre d'actions sans droit de vote:	-

Cette information est également disponible sur le site web de Mobistar :  
<http://corporate.mobistar.be/fr/investor/info.php>

\*\*\*

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES: MOBB) est l'un des principaux acteurs du monde des télécommunications en Belgique et au Luxembourg, actif en téléphonie mobile, en téléphonie fixe, en ADSL et sur d'autres marchés à fort potentiel de croissance. Des produits et services innovants sont développés pour le marché résidentiel et pour celui des professionnels. Mobistar est cotée à la Bourse de Bruxelles et fait partie du groupe France Télécom.

Contact pour l'envoi de déclarations de transparence :  
Anske De Porre  
[adporre@mail.mobistar.be](mailto:adporre@mail.mobistar.be)  
Tél +32 2 745 91 04  
Bld Auguste Reyers 70 – 1030 Bruxelles - Belgique